

L'Internet, outil de développement : Une nouvelle donnée pour l'éducation en Afrique noire

Raoul Germain Blé

En très peu de temps, les nouvelles technologies de la communication et l'information sont devenues des outils incontournables des échanges internationaux. Dans ce sens l'Internet est en train de bouleverser le mode de fonctionnement des sociétés tant au plan intérieur qu'extérieur. Au départ, réservé aux pays riches, équipés en infrastructures indispensables à sa réalisation, le réseau des réseaux occupe aujourd'hui progressivement toute la planète. Son succès repose en sa capacité d'établir des échanges à travers des informations rapides dont les pays et les individus pourraient profiter.

Pour diverses raisons, la réflexion sur l'usage et l'avenir des nouvelles technologies de la communication est à la mode. Dans une dynamique de compétitions commerciales, les pays occidentaux misent de plus en plus sur le développement des industries de pointe pour sortir de la crise. Si donc, les nouvelles technologies de la communication et l'information font l'objet d'un large débat dans les pays riches du Nord, l'Afrique, quant à elle, reste encore timide face à ces nouveaux outils de mondialisation.

Les analyses statistiques des experts des pays occidentaux révèlent des inégalités profondes en matière d'infrastructures et de flux de télécommunications entre pays pauvres et pays riches. En constatant ces déséquilibres et carences, ces experts internationaux partent du principe (discutable) de la nécessité de combler le fossé qui sépare les deux mondes dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et la communication. En effet, ils estiment (et nous sommes de leur avis) qu'il existe un rapport direct entre le développement économique et l'existence des nouvelles technologies, étant donné qu'elles constituent la clé de l'ouverture de la modernisation de l'économie.

Aujourd'hui, sans démagogie, quand on cherche à comprendre la notion de développement des pays africains, force est de reconnaître qu'on ne peut séparer cette notion de celle des nouvelles technologies de l'information et la communication. Par exemple, pour rendre le village planétaire effectif, les citoyens de chaque pays doivent compter chaque jour davantage sur le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications.

En ce siècle de progrès où l'on ne peut concevoir le développement économique et social sans existence d'un réseau approprié de télécommunications, on constate que la courbe de l'accroissement du produit national brut a une pente sensiblement égale à celle de l'accroissement du nombre de postes téléphoniques.

Notre propos est donc plus modeste puisqu'il ne porte que sur la situation du continent africain. Sans doute, les problèmes ne se posent-ils plus partout de la même façon, ni avec la même urgence, car la densité du parc des téléphones, ordinateurs et autres outils de communication est loin d'être uniforme. L'Afrique possède la plus faible densité car on y compte aujourd'hui très peu d'outils de moyens de communication pour 1000 habitants.

Mais, quelles que soient les disparités actuelles, les enjeux aujourd'hui sont identiques et l'on peut prétendre que les pays pauvres, donc les moins bien équipés en matière de téléphones et d'ordinateurs, du fait de leur retard, constituent d'une part, un énorme marché potentiel. D'autre part, le processus d'effondrement des coûts de production, de stockage et de transport des informations induit par Internet constitue une chance pour eux de décrocher leur économie et faire connaître à la face du monde, leurs réalités spécifiques.

L'objectif essentiel de toute politique de développement est, en définitive, l'amélioration du sort

de la population. De cette constatation qu'il existe des nouvelles technologies de l'information et de la communication susceptibles de favoriser le progrès et le bien-être est née l'idée de leur utilisation. Ce sont de véritables outils de progrès économique, culturel, politique et social.

Cette situation recèle des enjeux considérables et c'est dans ce sens qu'il est utile de s'interroger sur la place du continent africain face à cette nouvelle donne du nouvel ordre mondial.

Internet en Afrique : Etat des lieux

Le continent africain s'étend sur 30 millions deux cent trente mille kilomètres carrés pour une population de 740 millions d'habitants. Il est donc trois fois plus grand que l'Europe (10 millions de km²) mais nettement moins peuplé que cette dernière. En ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information et la communication l'Afrique n'est pas en marge du village planétaire car depuis 1997, l'intérêt accordé à l'outil internet est considérable.

Au départ, en Août 1996, seulement quatre pays : (La République Sud-Africaine, l'Egypte, le Kenya et la Tunisie) possédaient des circuits internationaux. Un an après, soit en Septembre 1997, le nombre de pays connectés est passé à trente-six, disposant d'accès complets. Aujourd'hui, on compte dans chaque capitale d'Afrique, au moins une forme d'accès à l'internet. Mais pour l'heure, juste quelques pays (moins d'une quinzaine) offrent des liaisons dans les villes de l'intérieur à un tarif exorbitant, inaccessible à toutes les couches sociales.

Pour les _ des pays africains, le problème véritable est d'avoir accès à une largeur de bande internationale suffisante pour pouvoir mener des activités interactives sur l'internet. Certaines connexions internationales au réseau mondial utilisent encore des circuits analogiques à 9,6 kbit/s, débits qui sont souvent portés à 14 kbit/s ou même 24 kbit/s. Hormis la République Sud-Africaine, rares sont les pays disposant de véritables circuits internationaux de plus de 64 kbit/s, encore que les connexions à 128 kbits/s commencent à se généraliser. Classé au 16^{ème} rang de 160 pays équipés du monde, le pays de Nelson Mandela fait la fierté du continent africain. D'une manière générale les pays anglophones sont plus équipés que les francophones.

D'autres obstacles sont à indiquer qui rendent inaccessible l'outil internet : il s'agit de l'analphabétisme, de la pauvreté, du faible équipement en télécommunication, du prix élevé et des marchés (souvent desservis par un seul opérateur) encore restreints. Les fournisseurs de service internet pratiquent généralement les tarifs les plus élevés en Afrique qu'ailleurs pour l'ouverture de comptes d'accès. A l'heure actuelle, le coût d'un compte internet à faible débit en Afrique avoisine 60 dollars USA par mois (ce coût est calculé sur la base d'un panier de services le meilleur de chaque pays, pour cinq heures, par mois d'utilisation).

D'après l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, vingt heures d'accès à internet coûtent 29 dollars aux USA, redevances téléphoniques et taxes perçues par le fournisseur comprises, contre 74 dollars en Allemagne, 52 dollars en France, 65 dollars en Grande-Bretagne et 53 dollars en Italie. Dans ces pays, le revenu par habitant est quinze fois supérieur à la moyenne africaine.

Actuellement, parmi les sommes consacrées à des actions humanitaires ponctuelles, on peut se demander si une partie ne serait pas suffisante et utile pour établir un réseau d'accès internet, c'est à dire au monde, dans les régions les plus défavorisées. Dès lors, il appartient aux pays riches et technologiquement avancés d'aider les plus défavorisés afin de limiter autant que possible les inégalités dans le cyberspace. Cela pose divers problèmes qui sont plus d'ordre social que financier : comment préparer une population dont la communication est basée sur une tradition orale à ce concept de communication technologique universelle ?

De l'enjeu de l'internet en Afrique

Le 17 Octobre 1996, le Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Alpha

Omar Konaré, déclarait, lors de la rencontre sur l'Afrique et les nouvelles Technologies de l'information, tenue à Genève en Suisse : « Si nous disons oui aux défis des nouvelles technologies de l'information, c'est sans naïveté, car nous savons qu'elles recèlent des enjeux considérables... »

Nous ajoutons que l'atout et l'enjeu de l'internet ne sont plus à démontrer dans les divers domaines de la vie. Il est vrai que la plupart des discours concernant l'évolution technologique du continent africain sont empreints d'une profonde ambiguïté. D'une part, ils célèbrent l'avènement de la nouvelle technologie comme appui incontournable au développement dans tous les secteurs d'activité mais, d'autre part, ils mettent l'accent sur les dangers qu'elle véhicule à savoir la perte de l'identité culturelle car toute technologie est porteuse de la culture de la société qui l'a créée.

L'Afrique a 40 ans, depuis les indépendances de 1960, si bien qu'il est désormais un continent «adulte», capable donc de choisir des outils de développement qui lui profite, hors de toute influence. Les africains ont donc besoin comme les autres peuples de systèmes de communication modernes susceptibles de favoriser le dialogue entre tous les habitants du village planétaire, de promouvoir la recherche scientifique, technologique et éducative, faire connaître à moindre coût la culture et les productions du continent. Certaines personnes nous attaqueront de tomber dans l'idéologie technocratique qui fait dépendre le développement des pays africains de la construction des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Loin de nous, cette vision réductionniste, mais simplement conscient qu'aucun pays ne peut aujourd'hui se gérer isolément, notre position est donc favorable à l'utilisation des outils modernes de travail qui font gagner du temps. Il serait maladroit, en l'an 2000, de refuser la rapidité de l'innovation technologique, l'efficacité de ses performances, l'effondrement des coûts de production, autant de facteurs qui militent en faveur des nouvelles technologies pour que l'Afrique en profite intelligemment.

Or, au lieu de s'interroger sur cette chance inouïe, on se hâte de ne voir que son côté aliénant. Pourtant, avec l'outil internet, les Africains peuvent s'informer, s'instruire sans quitter leurs pays d'origine. Par exemple, les enseignants et les étudiants, s'ils le souhaitent, peuvent consulter les bases de données libres d'accès des universités et des centres de recherche des pays d'Europe, d'Amérique et d'ailleurs. Les communautés et les associations pouvant se regrouper par centre d'intérêt communs ou affinités s'en trouveront plus fortes et dynamisées. L'Afrique, à moindre coût, peut faire connaître ses ressources culturelles et économiques et valoriser son image. Chaque pays peut avoir son site ou sa page à proposer au monde entier.

De nombreux avantages se présentent

En effet, les avantages offerts par internet à l'Afrique sont nombreux, et dans toutes ces possibilités, n'oublions pas celles qui concernent plus spécifiquement l'éducation dans des pays où les parents d'élèves n'ont pas les moyens pour offrir à leurs enfants, les fournitures scolaires de base. L'Etat, non plus, n'a les moyens d'octroyer des aides financières aux élèves de familles pauvres. Dans ce sens, les nouvelles technologies de l'information et la communication peuvent aider à corriger l'absence de moyens financiers et matériels.

On pourrait, en faveur des pays pauvres, créer des sites miroirs qui seraient gérés par deux ou plusieurs pays organisés afin de diffuser l'information, non pas forcément sous forme d'internet mais sous forme de CD-Rom à très bas prix. Sur un CD-Rom, on pourrait mettre l'équivalent de mille livres qui coûteraient 3 ou 4 francs français. Ce document, une fois dupliqué, permet sous forme d'imprimerie de village, à bas prix, une diffusion à la demande, à partir de ces CD-Rom qui contiennent toute une mémoire pédagogique de qualité. Avec internet, sous l'initiative de l'UNESCO, il serait souhaitable d'initier un portail mondial qui permettrait, par exemple, de mettre au profit des pays lusophones d'Afrique des contenus pédagogiques qui viendraient du Brésil ou du Portugal, des pays francophones des documents qui seraient développés en France, en Suisse, au Québec, en Belgique. Pour les anglophones, des contenus en provenance de la Grande-Bretagne, des USA etc.

Ce qui compte véritablement, c'est surtout l'accès au savoir, aux connaissances ; c'est donc moins l'accès à internet qui est encore un rêve lointain dans beaucoup de pays africains où les problèmes d'infrastructures ne sont pas encore réglés. Cela est possible avec une volonté politique forte de la part des dirigeants des pays en voie de développement et de ceux des pays riches occidentaux afin de partager les charges et la responsabilité de développer des contenus publics qui seraient pratiquement gratuits pour ceux qui en ont besoin. Cette fédération de contenus venant de tous les pays membres de l'UNESCO pourraient constituer une sorte de patrimoine mondial pédagogique qui pourrait être librement réutilisé, adapté et traduit en fonction des réalités spécifiques de chaque pays nécessaires.

Il s'agit d'un portail mondial des contenus pédagogiques relevant du domaine public car on ne peut plus laisser internet devenir simplement une chose privée. Il faut qu'il y ait des marchés mais il faut également qu'il y ait des bibliothèques dans une donne de solidarité mondiale. Où qu'ils se trouvent, quel que soit leur niveau de connaissances, les élèves africains peuvent se cultiver, se rencontrer sur le réseau des réseaux afin d'échanger des informations de toutes sortes dans le cadre de leurs études ou tout simplement se faire des amitiés à l'autre bout de la terre.

Dans certains cas concernant les élèves des grandes capitales africaines ayant besoin de répétitions systématiques des exercices, l'ordinateur, par nature inlassable, est précieux. Il en est de même pour les élèves et/ou les étudiants malvoyants qui pourraient, à défaut d'enseignants spécialisés, bénéficier de la lecture assistée par ordinateur. L'éducateur peut scanner un livre que l'ordinateur lira pour eux. « L'assistance à la difficulté » est certainement l'une des dimensions intéressantes de la pédagogie multimédia. Ces cas risquent toutefois de masquer l'un des aspects dominants de ce qu'on appelle la « société de l'information » : parler d'information, c'est parler de ceux qui sont capables de décrypter le message et d'en produire. Autrement dit, l'éducation est plutôt un « prérequis » qu'un débouché : on se sert d'internet quand on a les moyens culturels de le faire. C'est d'autant plus vrai que sur les réseaux informatiques, l'information est éclatée, qu'elle demande des capacités d'évaluation, de synthèse, d'analyse critique qui sont justement celles qu'on apprend à l'école.

Rôle vital à jouer

En conclusion, nous dirons que le développement des nouvelles technologies de l'information et la communication fait l'objet d'un débat intéressant. Mais ces réflexions ne peuvent s'analyser sans prendre en considération les conséquences qu'elles peuvent avoir sur les pays du Tiers-Monde. Le cas du continent africain est exemplaire à plus d'un titre. D'une part, il est très pauvre et d'autre part, il est engagé dans un processus de développement qui commande aujourd'hui l'utilisation harmonieuse de tous les outils susceptibles de l'aider à se hisser au rang de continent moderne. Ainsi donc, n'en doutons pas, au vu des incroyables opportunités que propose internet, chaque pays doit s'en intéresser car il est pratique, souple et peu coûteux.

Il est évident pour beaucoup de pays que l'internet a un rôle important et même vital à jouer pour soutenir et stimuler le développement. Les pressions économiques et sociales internes ainsi que les pressions politiques et économiques internationales auront toutes pour effet de susciter une demande de gestion de l'information. L'internet a donc inévitablement une influence croissante sur les politiques de développement dans le Tiers-Monde. Il importe donc, pour l'exploiter efficacement suivant un calendrier raisonnable, que chaque pays en ait une politique et une stratégie de développement. Cette stratégie doit d'abord absolument mettre l'accent sur le rôle des nouvelles technologies et leur importance. Elle doit ensuite répondre à la nécessité de développer l'éducation et les installations de formation, de créer des services techniques d'appui et de fournir des bourses de formation pour encourager les jeunes à se spécialiser dans ce domaine. Avec l'outil internet, l'Afrique a la possibilité d'entrer directement dans la mondialisation.

Malheureusement, les dirigeants africains ne sont pas encore conscients des enjeux qu'il suscite parce qu'ils n'ont pas encore la culture numérique pour en comprendre les prolongements

politiques qui impliquent, de nos jours, les choix de société.

Bibliographie

Auttier M et Levy P, Les arbres de la connaissance, Paris, La découverte, 1992.

Banque Mondiale, L'éducation en Afrique subsaharienne, pour une stratégie d'ajustement, de revitalisation et d'expression, Washington DC, 1988.

Blé Raoul Germain, Contribution au bilan du Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication : Le cas des Pays Conseil de l'Entente en Afrique noire confrontés à l'émergence de l'industrie audiovisuelle, Thèse de Doctorat, Université de Grenoble 3, France 1993.

Carron G et Ta Ngoc Chau, La qualité de l'école primaire dans différents contextes de développement, Institut International de Planification de l'Education, Paris Unesco, 1992.

Castells Manuel, La société en réseau, l'ère de l'information, Editions Fayard, Paris, 1998.

Ellul Jacques, La technique ou l'enjeu du siècle, Ed. Armand Collin, Paris 1954.

Fdida Serge, Des autoroutes de l'information au Cyberespace, Editions Flammarion, Paris, 1997.

Habermas Juergen, La technique et la science comme idéologie, Editions Denoel, Paris 1978.

Hallak Jacques, A qui profite l'école ? PUF, Paris 1997.

Jacquard Albert, L'expression démographique, Paris, Editions Fammarion, Collection Dominos, 1993.

Lassibille Gérard, Les Dépenses d'enseignement dans le monde, Rapports et Etudes Statistiques, n°33, Paris, Unesco, 1992.

Lessourne Jacques, Les mille sentiers de l'avenir, Editions Seghers, Paris 1981.

Levy Pierre, Cyberculture, Rapport au conseil de l'Europe, Editions Odile Jacob, Paris 1997.

Mattelart Armand, « L'informatique dans le Tiers-Monde », Le monde diplomatique, Avril 1982, p.p. 14/15.

Moatti Gérard, « Le monde dans vingt ans », L'Expansion, Juillet-Août, 1979, p.p. 94-101.

Raoul Germain Blé, Certificat en Santé Communautaire (1993) Faculté de Médecine, Université de Genève, Suisse, Diplôme d'Etudes Supérieures en Journalisme et Communications sociales (1985) Université de Fribourg, Suisse et Doctorat en Sciences de la Communication (1993), Université de Grenoble 3, France. Enseignant-Chercheur en communication (1994-2000) à l'Université de Cocody, Côte d'Ivoire. Chef du Département de la communication (1995-1996), Université de Cocody. Conseiller en Communication du Ministre des Sports (1996-1998) Côte d'Ivoire, Vice-Doyen de l'UFR Information, Communication et Arts, (1998), Université de Cocody. Conseiller Spécial en Communication du Président de la République de Côte d'Ivoire (1999-2000). Actuellement, Directeur du Centre de Recherche en Communication, UFR Information, Communication et Arts à l'Université de Cocody en Côte d'Ivoire. Courrier électronique : brg@emat.africaonline.co.ci